



LE PRESIDENT

Ref. PRES /mjb.11/. 014

Paris le 5 janvier 2011

Mon Cher Confrère,

Votre lettre du 21 décembre m'est bien parvenue et m'a beaucoup touché. Il est vrai qu'impliqué dans le dépistage prénatal j'ai très vite perçu les risques de dérive progressive vers un eugénisme insidieux.

C'est une des raisons pour lesquelles j'ai œuvré de mon mieux pour une législation dans le domaine de la bioéthique. Malgré les dispositions prises, je constate aujourd'hui, avec un certain effroi, que l'usage s'installe de plus en plus de méthodes conduisant à l'élimination de tous ceux qui ne correspondent pas au modèle socialement correct.

Je redoute que les récents développements de la biologie moléculaire à partir de quelques cellules fœtales prélevées dans le sang maternel ouvrent des horizons encore plus inquiétants.

J'approuve donc totalement les voix qui s'élèvent pour mettre en garde contre ce qui est, me semble-t-il, contraire à notre humanité.

En vous remerciant de votre confiance, je vous prie de croire, Mon Cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Professeur Jean-François Mattei
Ancien Ministre

Docteur Patrick Leblanc
Gynécologue Obstétricien
CHG
2 rue Valentin Haüy
34525 Béziers Cedex